



Commission scolaire  
des Patriotes

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT : DU MOULIN

ANNÉE 2014-2015

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération* et *cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> Du Moulin
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école visa à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b>  L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) :  Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2014-2015, augmenter les résultats moyens des élèves en mathématique à la fin de chaque cycle.
--

<b>INDICATEUR :</b>  Les résultats moyens de fin d'année par cycle en mathématique	<b>CIBLE FINALE :</b>  1 <sup>er</sup> cycle : 81% à 82% 2 <sup>e</sup> cycle : 79% à 80% 3 <sup>e</sup> cycle : 74% à 75%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Statistiques dans LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	--	---	---

**Commentaire [pm1]:** Pourquoi avoir diminué la cible de l'an dernier ? Les résultats des dernières années m'aideraient à appréhender la cible retenue.

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Travailler le sens du nombre	Enseignants	2014-2015	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
2. Modélisation et justification de la démarche	Enseignants et orthopédagogues	2014-2015	Conseiller pédagogique
3. Manipulation	Enseignants et orthopédagogues	2014-2015	Conseiller pédagogique, matériel de manipulation (budget école)

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Voir rapport annuel 2013-2014	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> Du Moulin
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2014-2015, offrir aux élèves de 3 <sup>e</sup> cycle des activités en lien avec la diversité professionnelle.	

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités mises en place.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 activités par année auront été mises en place	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Décompte des activités	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Projets métiers	Enseignants de 6 <sup>e</sup> + FA	2014-2015	Parents-enseignants
2. Sensibiliser les élèves de 5 <sup>e</sup> année et FA aux différents parcours	Enseignants de 5 <sup>e</sup> + FA	2014-2015	C.O

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Voir rapport annuel 2013-2014	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Du Moulin

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2014-2015, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en lecture à la fin de chaque cycle.	

**Commentaire [pm2]:** Comment traitez-vous cet aspect, auquel toutes les écoles primaires devraient répondre ? Si vous ne retenez aucun moyen pour eux, expliquez-en explicitement la raison dans l'analyse des résultats.

<b>INDICATEUR :</b> Résultats moyens de fin d'année en lecture à chacun des cycles	<b>CIBLE FINALE :</b> 1 <sup>er</sup> cycle : 80 % à 81% 2 <sup>e</sup> cycle : 76% à 77% 3 <sup>e</sup> cycle : 73% à 74%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Statistiques dans LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> 2013-2014
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies de lecture tel que « Les 5 au quotidien » / Travailler en classe les critères autres que la compréhension (jugement, justification + interprétation au 3 <sup>e</sup> cycle)	Enseignants et orthopédagogues	2014-2015	Conseiller pédagogique et orthopédagogues
2. Lecture quotidienne en classe (stimuler la lecture)	Enseignants	2014-2015	Conseiller pédagogique, bibliothécaire et budget école

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Voir rapport annuel 2013-2014	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
---	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Du Moulin

**ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :** L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires  
**COMMENTAIRES (au besoin) :**  
**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I** Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

**BUT 2**  
 L'amélioration de la maîtrise de la langue française  
 2.2 Écriture  
**Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :**  
 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5<sup>e</sup> secondaire, volet écriture.  
 Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.

**Commentaire [pm3]:** Idem 2.1, à l'exception toutefois du 3<sup>e</sup> moyen qui, en soi, est insuffisant sans informations complémentaires.

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 En 2014-2015, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en écriture à la fin de chaque cycle.

<b>INDICATEUR :</b> Résultats moyens en fin d'année en écriture à chacun des cycles	<b>CIBLE FINALE :</b> 1 <sup>er</sup> cycle : 77% à 78% 2 <sup>e</sup> cycle : 78% à 79% 3 <sup>e</sup> cycle : 76% à 77%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Statistiques dans LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> 2013-2014
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies d'écriture/ Proposer fréquemment quelques courtes situations d'écriture et ne cibler que quelques critères d'évaluation en insistant sur l'adaptation (respect du sujet)	Enseignants, orthopédagogues	2014-2015	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
2. Développement des stratégies cognitives et métacognitives / présenter les mots d'orthographe d'usage et leurs particularités / enseigner les stratégies pour mieux orthographier les mots	Enseignants, orthopédagogues	2014-2015	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
3. Choix de thème en fonction des intérêts des garçons	Enseignants	2014-2015	Conseiller pédagogique
4. Modélisation / utilisation du code de correction commun	Enseignants, orthopédagogues	2014-2015	Conseiller pédagogique, orthopédagogue et direction

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Voir rapport annuel 2013-2014	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
---	--------------------------------	--------------------	---



**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Du Moulin

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et <u>classes spécialisées</u> .
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
En 2014-2015, augmenter les résultats moyens des élèves à risque\* en français (lecture et écriture) par sexe  
\* : élèves ayant des résultats se situant entre 55% et 65%

<b>INDICATEUR :</b> Résultats moyens des élèves à risque en français (lecture et écriture) par sexe	<b>CIBLE FINALE :</b> 1 <sup>er</sup> cycle : F: 73% G : 65% 2 <sup>e</sup> cycle : F: 67% G : 66% 3 <sup>e</sup> cycle : F: 65% G : 61%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Statistiques dans LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> 2013-2014
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Élaboration et <u>suivi rigoureux</u> des plans d'action et des PIA	Direction, enseignants, orthopédagogues, PNE	2014-2015	Direction
2. Ajout de service en orthopédagogie	Direction	2014-2015	Budget école

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Voir rapport annuel 2013-14	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
---	--------------------------------	--------------------	---

**Commentaire [pm4]:** Les élèves en classes spécialisées seront certainement identifiés par votre indicateur. Avez-vous prévu des moyens particuliers pour eux ? Quel est la cible retenue pour eux ? Il faudra prévoir un suivi particulier à leur égard.

**Commentaire [pm5]:** Comment allez-vous en assurer concrètement le suivi ? Par des rencontres de suivis formelles fixées à l'agenda ? Par quels autres moyens précis ?

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Du Moulin

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> l'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Pour l'année 2014-2015, diminuer le nombre d'infractions majeures concernant la violence à l'école (règles A-B-F)

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'infractions majeures (règles A-B-F) comptabilisées au code de vie à la fin de l'année	<b>CIBLE FINALE :</b> Diminuer de 15 contraventions en lien avec la violence à 10 (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle)	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compilation du nombre de manquements pour les règles A-B et F	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> 2013-2014
---	---	---	--

**Commentaire [pm6]:** Est-ce que je dois comprendre que vous avez dénombré 15 contraventions en lien avec la violence en 2013-2014 ?

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Ateliers sur l'intimidation et la cyberintimidation	Enseignants, psychoéducatrice, psychologue, TES	1 fois par année	Policier communautaire
2. Application du plan de lutte pour contrer l'intimidation	Enseignants, psychoéducatrice, TES, direction	En cours d'année	
3. Application du code de vie	Enseignants, TES, direction	En cours d'année	
3. Ajouts de service en éducation spécialisée	Direction	A rediscuter annuellement	Budget école

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

Voir rapport annuel 2013-2014			
-------------------------------	--	--	--

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Du Moulin

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
En 2014-2015, offrir à l'ensemble des élèves des activités en lien avec la saine alimentation.

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités mises en place.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 activités par année auront été mises en place	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Décompte des activités	<b>ANNÉE D'APPRECIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> 2013-2014
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Application de la politique alimentaire	Direction, intervenants, traiteur	2014-2015	Politique alimentaire, conseil d'établissement et direction
2. Participation au « Défi moi, je croque »	Enseignants d'éducation physique	Mois de mars	Budget école, infirmière
3. Promouvoir une saine alimentation-communiés aux parents- diffusion des dépliants du MELS (boîte à lunch, collations,..)	Direction, enseignants	Mois de mars	infirmière

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Voir rapport annuel 2013-2014	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Du Moulin

**ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :** L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté

**COMMENTAIRES (au besoin) :**

**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2**  
Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

**BUT 4**  
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  
4.3 Mode de vie physiquement actif

**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)**  
Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.

**OBJECTIF MESURABLE :**  
En 2014-2015, améliorer la condition physique de nos élèves.

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION :
Le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve de course de la CSP	Fin 1 <sup>er</sup> cycle : 98,7% à 99% Fin 2 <sup>e</sup> cycle : 98,7% à 99% Fin 3 <sup>e</sup> cycle : 97,1% à 98%	Grilles de compilation	Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> 2013-2014

**Commentaire [pm7]:** Il serait utile ici d'ajouter quels sont les critères de réussite.

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Mois de l'éducation physique	Educateurs physiques	2014-2015	Budget école
2. Activités sportives à l'heure du dîner et au service de garde	Educateurs physiques, éducatrices	2014-2015	Budget école
3. Le Grand Défi Pierre Lavoie ??????????????	Educateurs physiques	2014-2015	

**Commentaire [pm8]:** Vous ne faites pas référence à l'épreuve de course ici. Il devrait pourtant exister des activités qui préparent les élèves à une activité d'une telle importance que vous en avez fait votre indicateur.

**Commentaire [pm9]:** Si ce moyen ne peut se réaliser, vous en rendrez compte en fin d'année lors de l'analyse des résultats.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Voir rapport annuel 2013-2014			

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Du moulin

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b> On poursuit le travail réalisé	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	---	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 En 2014-2015, offrir des activités en lien avec la formation professionnelle aux élèves de 6<sup>e</sup> année et de FA

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre d'activités offertes	<b>CIBLE FINALE :</b> Au moins 2 activités par année	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Réalisation des activités	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> 2013-2014
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Visite du centre de formation professionnelle	Enseignants de 6 <sup>e</sup> année	½ journée en mai	Budget école, CO, CFPP
2. Valoriser et promouvoir la formation professionnelle auprès des élèves de 5 <sup>e</sup> année et de FA, du personnel et des parents en distribuant de la documentation	Enseignants et direction	2014-2015	Enseignants, direction

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Voir rapport annuel 2013-2014	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

### DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2014-2015. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 19 décembre 2015.

### APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du \_\_\_\_\_. Le numéro de la résolution est \_\_\_\_\_.

### SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_